



Unitaire 33



Numéro -161 octobre 2019

Prix du numéro: 1 euro

Numéro CPPAP: 0620 S 07262 ISSN 1165-7979

Directrice de la publication: Nathalie Teyssot

Une rentrée sous tension

Déposé le 25/09/2020

Bordeaux Meriadeck

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 31 26 63 Mèl : snu33@snuipp.fr
Site web : <http://33.snuipp.fr>

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

agir
se réunir
s'informer
être accompagné·e

SE SYNDIQUER ?
UNE VRAIE BONNE IDÉE.



ADHERER.SNUIPP.FR

Permanence téléphonique

de 9H à 17h du lundi au vendredi

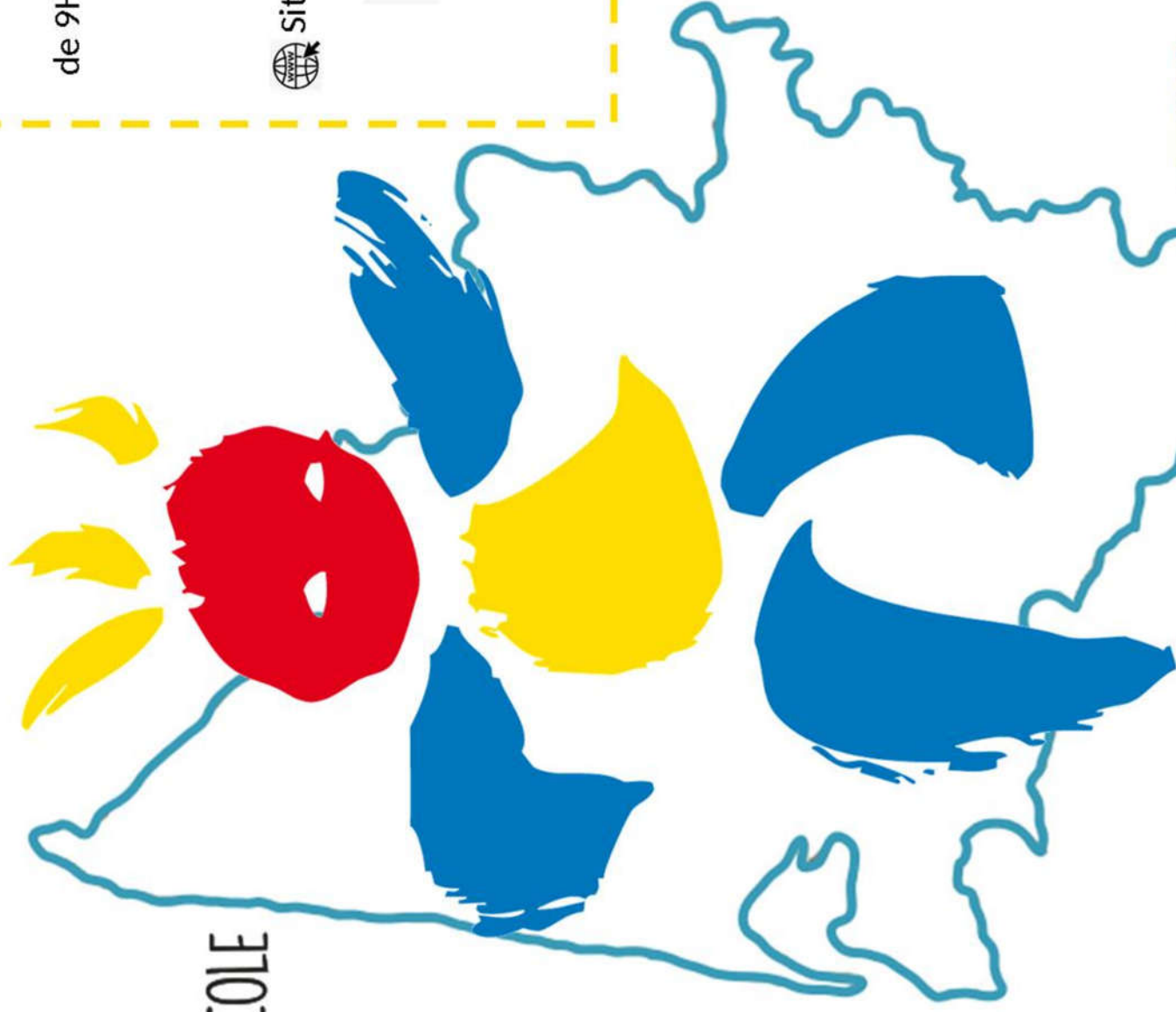
☎ 05 56 31 26 63

✉ Mèl: snu33@snuipp.fr

🌐 Site web: <http://33.snuipp.fr/>

📍 44 cours Aristide Briand
33000 Bordeaux

f SNUipp-FSU 33



SNUipp - FSU 33

Par **Samantha Fitte, Marc Vieceli et Kathy Souffron**
co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU de Gironde

SOMMAIRE

P.3 Édito

P.4. Une rentrée sous covid

P.5. Evaluation/ Direction

P.6. Bilan instances

P7.8 Bulletin d'adhésion

P.9.10 Echos des secteurs

P.11.12 Stages

Réveillons- nous !

A lors que la crise sanitaire n'en finit pas, nous sommes plongé.e.s depuis 6 mois dans un déluge permanent d'injonctions, d'annonces, de changements. Confinement, travail à distance, déconfinement... puis cette rentrée sans aucune préparation particulière alors que le virus circule de plus en plus vite à travers la population.

Avouons-le, nous sommes sidéré.e.s, scotché.e.s. Chaque jour apporte un lot de nouvelles, de cas, d'informations contradictoires, et nous avons l'impression d'être sans cesse submergé.e.s par le travail, l'angoisse, l'inconnu.

Pendant ce temps, il en est un qui ne s'arrête pas. Jean-Michel Blanquer profite de l'aubaine pour continuer à détruire l'école publique sous couvert de « transformation » et de « réponse à la crise ».

Quelle réponse quand il refuse d'accorder du temps aux équipes pour élaborer la rentrée après la période de confinement ?

Quelle réponse quand il n'a à fournir que des masques inutiles, inefficaces ?

Quelle réponse quand il maintient ses évaluations comme si de rien n'était, sans même prendre en compte l'arrêt des apprentissages l'année dernière pour un grand nombre d'élèves ?

Jean-Michel Blanquer continuera son œuvre, continuera à fanfaronner sur les plateaux télé, continuera à mépriser les enseignant.e.s.

À moins que...

À moins que nous retrouvions l'envie de combattre. Rappelez vous que juste avant la crise sanitaire, le mouvement social contre la réforme des retraites, mais aussi celui contre les E3C, le Bac, et avant cela la Loi Blanquer, avaient fortement mobilisé les enseignant.e.s.

Alors rappelons nous les paroles de Brecht : celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu.

Battons-nous.



**TEMPS, AIDE,
RECONNAISSANCE
POUR LA
DIRECTION D'ÉCOLE.**

C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?

COVID

Une rentrée sous Covid : l'Éducation Nationale en slip !

Tout est prêt ? Rien n'est prêt !

Les organisations syndicales au premier rang desquelles le SNUipp-FSU et la FSU, ont eu beau alerter depuis le printemps sur une nécessaire préparation de cette rentrée forcément particulière, on constate que ... rien n'est prêt.

Quelques exemples :

- le statut administratif des personnels cas contacts est stabilisé le ... 14/09 soit 2 semaines après la rentrée, alors qu'en Gironde le nombre de personnels concerné explose !
- la cacophonie règne quant à l'information à faire aux parents : du « ne rien dire » à « téléphonez individuellement » en passant par « c'est à l'ARS de le faire », c'est le flou !
- les procédures relatives au retour des enfants en classe changent tous les 2 jours, rendant fous les collègues aux prises avec ces situations

On n'a anticipé ni les procédures, ni les conséquences administratives, ni le manque de moyens en remplacement. C'est ça être prêt ?

Les masques : le scandale !

Les masques fournis aux AESH et PE dans les écoles ne

sont protecteurs que si toutes les personnes en présence le portent. Or on sait bien que les élèves dans les écoles ne portent pas de masque. Donc les personnels et les élèves sont cas contacts dès qu'un cas positif apparaît dans la classe. Un scandale pour les collègues, dénoncé par le SNUipp-FSU !

Scandaleuse aussi la réponse du ministre : c'est l'ARS qui se trompe, ces masques sont très protecteurs, même plus protecteurs que les masques chirurgicaux. Plus c'est gros, plus ça passe ?

Sortir de la crise par le haut

On ne peut réduire la protection des élèves et des personnels aux mesures barrières.

Il faut recruter massivement des enseignant-es dans les écoles pour répondre au double défi sanitaire et pédagogique. Des pays européens l'ont fait comme l'Italie ou l'Espagne, pas la France.

L'impossible dialogue, le nécessaire rapport de force

Le gouvernement tente de réduire le dialogue social à un dialogue de sourd. Il écoute mais n'entend rien. Les CHSCT qui devraient être au centre de la gestion de crise, ne sont pas assez réunis et sont amenés à disparaître. Les CAPD ont été vidées de leurs prérogatives. Les alertes syndicales sont ignorées.

Nous devons faire entendre notre voix, et pour cela notre nombre sera notre force, syndiquez-vous !

Kathy Souffron

Témoignages

Après l'annonce du résultat positif d'une de mes collègues, l'ARS/CPAM a décidé de placer l'ensemble de l'équipe enseignante en quatorzaine.

Les appels téléphoniques de l'ARS se sont échelonnés sur plusieurs jours, le diagnostic (cas contact ou non) a été variable, et les dates et la durée des arrêts de travail ont différé selon les collègues.

Les solutions trouvées par la DSDEN ont été tout aussi bancales : 12 remplaçant-es seront trouvé-es pour le lendemain matin ! Bien évidemment, ceulles-ci sont arrivé-es de manière échelonnée, laissant le personnel municipal seul avec les élèves (des CPC ont été appelés en renfort !) Ces remplacements n'ont bien sûr pas pu être assurés sur l'ensemble des 2 semaines.

Ce nouveau confinement personnel associé à ces incertitudes et à l'interdiction de communiquer aux parents la situation exacte de l'école, ont rendu ce début d'année scolaire difficile à vivre.

Une semaine après la rentrée, voilà qu'un cas positif chez une enseignante est déclaré, deux jours plus tard deux élèves sont déclarés positifs.

Je suis le protocole envoyé par la DSDEN. J'établis les listes de cas contact pour chaque cas positif avec le médecin scolaire et nous contactons par téléphone tous les parents concernés, avec l'aide de mes collègues.

Nous directeurs, nous sommes en première ligne, interlocuteurs entre les parents, enseignants, mairie, IEN, médecin scolaire, cellule covid de la DSDEN, CPAM, ARS ... mais sans consigne claire et souvent différentes !

Les familles sont embêtées car il est difficile de se faire tester actuellement sans justificatif.

Quel statut avons nous, cas contact enseignant/directeur, travaillant des journées et soirées entières à la maison ?

Nous entendons un changement du nombre de jours d'éviction (14 à 7 jours) dans les médias et nous directeurs avons les consignes de notre hiérarchie une semaine après.

Un retour à l'école avec une attestation, mais sans modèle fourni !

Quand est ce que nous aurons des consignes précises et claires avant les médias ?

Heureusement, je suis bien entourée par mes collègues, des familles compréhensives, une IEN et un médecin scolaire soutenantes mais je constate déjà un épuisement de tous à trois semaines de la rentrée ...

Une directrice négative à la covid mais qui aimerait être plus positive dans son métier ...

Evaluations

Évaluations nationales : où s'arrêtera le ministre ?

Un nouveau cap a été franchi cette année avec les évaluations nationales de CP-CE1. Non seulement ces évaluations sont identiques à celles des années précédentes, ne faisant aucun cas des remontées des enseignant-es depuis 2 ans et du contexte exceptionnel lié à la covid, mais **maintenant les enseignant-es mènent des enquêtes pour le ministre !** Ielles doivent ainsi interroger les élèves sur le confinement : est-ce que c'était facile de travailler à la maison ? Est-ce que tu étais content-e de rester tout le temps à la maison ? Est-ce que tu préfères aller à l'école pour travailler ? Puis l'enseignant-e doit renseigner si l'élève est revenu à l'école en mai-juin.

Quel est le but de cette enquête ? Quelle communication le ministre va-t-il en faire ?

Une nouvelle fois, Jean-Michel Blanquer nous demande d'évaluer nos élèves avec cet outil qui ne nous est pas utile. Ces évaluations reposent sur une conception mécaniste des apprentissages, bien loin des items les plus échoués par les élèves français-es aux évaluations internationales.

Il nous demande de perdre du temps à faire passer ces évaluations, de mettre nos élèves en difficulté, malgré le confinement et cette rentrée très compliquée, pour obtenir des propositions de remédiation standardisées qui ne nous seront d'aucune aide pour lutter contre la difficulté scolaire.

Il nous demande de mener cette enquête, annoncée facultative dans la lettre d'information aux parents mais pas dans le guide enseignant !

Assez ! Le SNUipp-FSU33 appelle les enseignant-es à signer massivement la pétition intersyndicale et FCPE contre ces évaluations de rentrée. Il accompagnera tous les collègues qui conçoivent leurs évaluations au service de leurs élèves et appelle les enseignant-es à ne pas participer à la communication du ministre sur le confinement !

En cette rentrée hors normes, plus que jamais, ce sont des moyens dont les enseignant-es ont besoin ! Classes allégées, plus de maitres que de classes, formation, **les réponses à la difficulté scolaire existent et ne sont pas celles du ministre.**

Emilie Mullier

Direction

C'est le feu dans les écoles

Ordres et contre-ordres, mails en pagaille, lien avec les mairies, les parents, le médecin scolaire... Mais aussi Onde à mettre à jour, les évaluations, les APC, le PPMS et le bilan du projet d'école !

Depuis longtemps les enseignant-es demandent une amélioration de leurs conditions de travail, avec notamment pour les directeur-trices un allègement des tâches, une revalorisation salariale et du temps !

Et que propose la circulaire publiée au BO du 27 août 2020 ?

- une augmentation des décharges « **en fonction des moyens de remplacement disponibles** »

- deux jours de formation (sur quel temps ?)

- un recrutement massif d'emplois civiques (sauf qu'en Sud-Gironde, beaucoup d'écoles ne trouvent pas de candidat) et d'éventuelles aides administratives mis à disposition par les collectivités (quelle mairie en aura les moyens ?)

Peu d'amélioration ; reste l'apparition d'une fonction de directeur référent auprès de la DSDEN et par la suite « d'éventuelles délégations de compétences des IEN aux directeurs ».

Mais en quoi cela va t-il aider les directeur-trices ? Au contraire, cela risque de créer un fossé dans les équipes, loin d'une vision démocratique de l'école avec un conseil des maîtres décisionnaire au plus près du terrain.

Comme pour la loi Rilhac, ce projet n'est là que pour renforcer le contrôle des agent-es et accentuer l'autorité descendante de l'État. Rien à voir avec ce dont l'école a besoin !

Ce que demande le SNUipp-FSU :

- **une aide pérenne et statutaire**

• **une augmentation des décharges sur critères objectifs, équitables et sans nouvelles missions**

Claire Lévêque

Bilan instances

CTSD

Carte scolaire, toujours pas à la hauteur

1 06 postes. Voilà quelle était la dotation cette année pour ouvrir des classes en Gironde. Une dotation, encore une fois, loin de permettre de baisser significativement le nombre d'élèves par classe dans le département.

Pourtant, lors du CTSD d'ajustement, 4 septembre, la DSDEN se félicitait du taux d'encadrement, et le DASEN affirmait qu'il aurait pu fermer une trentaine de classes à la vue des effectifs.

Pourquoi ? Et bien parce que là où les indicateurs démographiques prévoient une augmentation de 500 élèves dans le premier degré, le solde à la rentrée était négatif par rapport à 2019-2020.

Autrement dit, la dotation initialement prévue n'aurait pas permis d'améliorer les choses si les élèves prévus avaient fait la rentrée... et certains effectifs bas sont liés à une « disparition » de plus de 500 élèves !

De l'aveu même du DASEN, on ne sait si ce différentiel est dû à une chute du nombre d'élèves en Gironde, ou si cela est lié à un non retour (pour l'instant) dû à la situation sanitaire et les angoisses qui entourent la rentrée.

Dans un cas ces élèves vont revenir, et les taux d'encadrement retrouveront leur niveau habituel, trop élevés dans de nombreuses écoles.

Dans l'autre la Gironde connaîtrait, après des années d'augmentation jamais compensées par des postes, une phase de diminution du nombre d'élèves.

Dans les deux cas nous devons lutter pour obtenir une dotation suffisante, ou empêcher une chute drastique de celle-ci, au motif qu'il y aurait moins d'élèves... Le SNUipp-FSU s'y emploiera avec les collègues.

Marc Vieceli

CAPD

Gestion de notre carrière : il n'y aura plus de CAPD en Gironde !

Il y a 2 ans, des milliers d'enseignant-es votaient pour désigner leurs représentant-s du personnel. En Gironde, le SNUipp-FSU restait le syndicat majoritaire avec 5 sièges

sur 10 en CAPD. Nos représentant-es du personnel siégeaient en CAPD pour défendre les collègues et obtenir des avancées. Les batailles étaient longues et difficiles mais nos élu-es ont obtenu des victoires : dossiers de collègues acceptés (changement de poste, recours avis RDV carrière, temps partiel, majoration de barème, allègement de service...) ou amélioration des droits des personnels (modification des règles du mouvement, levée de certaines restrictions pour l'accès à des droits temps partiel, disponibilité...)

Les CAPD c'était également la garantie de l'équité et de la transparence de toutes les opérations de carrière (mouvement, promotions...) puisque les représentant-es du personnel avaient accès aux documents de l'administration.

Avec la loi de transformation de la Fonction Publique, le gouvernement a supprimé les CAPD. A partir de la rentrée 2020, il n'y a plus aucune CAPD ! Seules les CAPD disciplinaires sont maintenues. Donc plus aucun contrôle des représentant-es du personnel ! C'est une grave remise en cause de nos droits ! Le SNUipp-FSU, avec la FSU, demande l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique.

Samantha Fitte



touche pas
à ma CAPD

Bulletin d'adhésion 2020-2021

Syndiqué-e en 2019-20 Jamais syndiqué-e Ancien-ne syndiqué-e

Nom : _____ Prénom : _____ Nom de naissance : _____

Adresse personnelle: _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____ Adresse électronique : _____

Ecole et Poste d'affectation : _____

Fonction particulière : _____ Hors classe Classe exc étudiant-e à l' ESPE REP REP+

Retourner ce bulletin complété à SNUipp-FSU 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux ou par mël à snu33@snuipp.fr

Montant des cotisations 2020-2021

Stagiaires
Contractuels : 80 €

66% de la cotisation est déductible de vos impôts.
 Pour une cotisation de 153€ vous bénéficiez d'un
 crédit d'impôt de 100€

Etudiants M1 35€
AESH et CUI CAE :

Cotisation	Groupe 1 Adjoint-e CPC				Groupe 2 PEMF PSY EN Adjoint-e Spécialisé				Groupe 3 Adjoint-e REP Dir 1 à 3 classes				Groupe 4 Adjoint REP+ Dir 4 classes et + Dir REP 1 à 9 classes Enseignant-e référent-e				Groupe 5 Dir spécialisé Dir REP 10 classes et + Dir REP+ 1 à 9 classes				Groupe 6 Dir REP+ 10 classes et +			
	ins-tits	PE	PE HCL	PE Cl exp	ins-tits	PE	PE HC L	PE CL exc	ins-tits	PE	PE HCL	PE CL exc	ins-tits	PE	PE HCL	PE CL exc	ins-tits	PE	PE HC L	PE CL exc	ins-tits	PE	PE HC L	PE CL exc
1				226				233				237				241				243				245
2		130		239		137		246		141		250		145		254		148		257		150		259
3		132	217	252		139	224	259		143	228	263		147	228	267		150	234	270		152	237	272
4		140	231	271		147	238	278		151	242	282		155	242	286		158	248	289		160	251	292
5		147	247	290		154	254	297		158	258	301		162	258	305		165	264	308		167	267	310
6		156	261	302		163	268	309		167	272	313		171	272	317		174	278	320		176	281	322
7		166		317		173		324		177		328		181		332		183		335		185		337
8	137	177			144	184			148	188			152	192			155	195			157	197		
9	144	189			151	196			155	200			159	204			162	207			164	209		
10	153	203			160	210			164	214			168	218			171	221			173	223		
11	168	218			175	225			179	229			183	233			186	236			188	238		

Retraité-e-s

Pension	1200	1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000	2100	2200	2300
Cotis	77€	83€	89€	95€	101€	108€	114€	120€	126€	132€	138€	144€

PEGC
 Contacter Bruno Laulan
bruno.laulan@laposte.net

Situations particulières

Mi-temps	Autre temps partiel	Dispo, congé parental	Congé de formation
3/5 de la cotisation	% quotité travaillée	75 €	80% de la cotisation

AU DOS
Modes de paiement



Échos des secteurs

Frais de déplacement :

victoire au Tribunal Administratif !

Suite au refus de l'administration de rembourser les frais de déplacement dus, une collègue RASED, accompagnée par le SNUipp-FSU33, a constitué un dossier au Tribunal Administratif de Bordeaux.

L'audience s'est tenue début juillet et le Tribunal a reconnu le bien fondé de la demande. De ce fait, l'administration a été exhortée à payer les frais dus à la collègue dans un délai de 2 mois.

C'est une première victoire pour les personnels itinérants du département ! Mais le SNUipp-FSU reste vigilant à ce que tous les frais soient remboursés, en intervenant notamment sur cette problématique lors de chaque CTSD. Si vous rencontrez des problèmes liés au remboursement de vos frais de déplacement, **contactez-nous** !

Mathilde Lemaitre

L'École a plus que jamais besoin des RASED !

Le retour à l'école des élèves suite à la crise sanitaire et la rentrée plus que chaotique mettent en évidence la nécessité de pouvoir compter sur des moyens accrus pour soutenir les élèves les plus fragiles et les plus affectés par la crise que traverse l'école.

Ce sont celles et ceux issus de familles situées au bas de l'échelle sociale, ce sont ceux-là même qui ont le plus besoin d'école, d'enseignant-es. Des moyens indispensables aussi pour accompagner les familles et les équipes éducatives. Mais « *comment faire face ?* »

En Gironde, le DASEN a refusé la création de poste de RASED au prétexte qu'on est suffisamment bien loti et a même profité des modifications des missions des CMPP pour supprimer des servitudes d'enseignant-es spécialisées dans 2 d'entre eux.

Le Collectif National RASED dénonce « *la poursuite du démantèlement du dispositif d'aide aux élèves engagé (...), et demande un investissement significatif de l'État dans ce qui reste un moyen d'aide irremplaçable, au plus près du terrain et des besoins de la communauté éducative.* »

Le SNUipp-FSU au sein du collectif n'a eu de cesse tout au long de l'année dernière d'alerter et de mobiliser la profession sur l'importance de ce dispositif. Sans réponse. **Le SNUipp-FSU engage avec le collectif RASED une campagne pour la défense et le développement des RASED, avec une opération cartes postales et une journée de mobilisations le 14 octobre.** Il appelle tou·tes les collègues à se mobiliser massivement ce jour, pour que les enseignant-es des écoles, les familles et les élèves retrouvent la possibilité réelle de faire appel au RASED dans le quotidien pour prendre en charge ou prévenir la difficulté scolaire.

Agnès Dumand et Géraldine Wagnies

La rentrée des PsyEN en Gironde

Malgré la circulation active du virus en Gironde en cette rentrée de septembre, les PsyEN n'ont reçu aucune information spécifique concernant l'accomplissement de leurs missions, que ce soit au niveau national, académique ou départemental. Pourtant, pour accomplir leurs missions, les PsyEN circulent dans de nombreuses écoles et rencontrent un nombre important d'adultes et d'enfants au risque de se transformer en agent de transmission du virus. Certes, à l'instar des professeurs des écoles, elles doivent porter leur masque et effectuer les gestes barrières.

A propos des masques, Madame Cluzel, secrétaire d'état aux personnes handicapées a annoncé la livrai-

son de masques « inclusifs transparents » pour les enseignant-es de maternelle et ceulles travaillant avec des enfants handicapés. Les représentant-es du personnel PsyEN du SNUipp-FSU ont sollicité le rectorat et la DSDEN afin que les PsyEN ne soient pas oubliés dans la livraison de ces masques. En effet, non seulement les PsyEN travaillent avec des enfants de maternelle et ou en situation de handicap mais d'une manière générale, lors des entretiens avec les enfants ou les familles, l'utilisation de ces masques « transparents » faciliterait le travail de mise en confiance et de réassurance très souvent nécessaire avec les familles en difficulté ou éloignées des enjeux de l'école.

Jean Rustique

Échos des secteurs

Retraité·es : la bourse ou la vie ?

Alors qu'au mois de juin le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) insinuait que les retraité·es avaient été « protégé·es » de la crise sanitaire, voici maintenant un rapport de l'inspecteur général des Finances Laurent Vachey, remis le 15 septembre au gouvernement, qui veut faire payer l'aide à l'autonomie en grande partie par les personnes en retraite elles-mêmes !

Alors que le Président de la République s'est fait élire avec la promesse : « avec moi, le pouvoir d'achat des retraité·es sera maintenu » et que le récent rapport de la DRESS montre que le niveau de vie médian des retraité·es a baissé de 1,9 % (1 854 € en 2017, 1 818 € en 2018), le rapport avance de nouvelles mesures particulièrement régressives à l'encontre des retraité·es : nouvelle augmentation de la CSG, réduction du plafond de l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu rendant imposables certain·es retraité·es, durcissement des critères d'attribution de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Cette nouvelle attaque frontale contre le pouvoir d'achat des retraité·es, y compris les plus modestes aggrave leur situation, après les années de gel ou de sous indexation des pensions.

La FSU et le groupe des 9 exigent une prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale de l'aide à l'autonomie intégrée dans la branche maladie de la Sécurité sociale dont les recettes doivent être augmentées en particulier par une réforme profonde de la fiscalité, plus juste plus solidaire et plus redistributive.



Et si nous faisons le point : Que voient les enfants dans les livres d'images ?

Il y a 24 ans l'[association européenne « Du côté des filles »](#) réalisait une recherche sur les représentations des hommes et des femmes, des filles et des garçons dans 537 albums jeunesse de 0 à 9 ans. Et c'est vraiment intéressant. Cette étude, résumée sur Wikipédia « Association du côté des filles » mais aussi visible sur « filles d'albums, quels modèles dans les albums jeunesse », s'adresse aux adultes afin de les aider à comprendre les stéréotypes véhiculés dans les images d'albums jeunesse.

Nous nous sommes dit qu'il serait passionnant, à notre échelle, de refaire cette analyse pour voir si les choses ont évolué ou non.

Si des collègues sont prêt.e.s à tenter l'aventure envoyez un mail au SNUipp-FSU avec vos coordonnées et l'école où vous travaillez. Nous organiserons une visioconférence avant les vacances d'automne avec les volontaires pour définir ensemble comment on s'y prend.

Stage Violences faites aux femmes et aux enfants : comment aider ? lundi 23 novembre 2020 avec le Planning Familial de la Gironde



Attention votre inscription au stage doit parvenir à l'IEN un mois avant (23 octobre)

Nous savons que dans un contexte de violences conjugales, la maison n'est pas le lieu de la sécurité mais celui du danger. Nous avons d'ailleurs vu que ce danger s'est accru lors du confinement dans des proportions alarmantes (+32 %) les femmes et les enfants étant encore plus isol.e.s.

Parce que nous sommes quotidiennement en lien avec les mamans et les enfants, nous avons un rôle à jouer pour les protéger.

Ce stage a pour objet d'explicitier les mécanismes des violences conjugales, d'en comprendre ses racines, de mesurer son ampleur. Mais aussi de faire le point sur ce que dit la

loi. Des indications seront données pour décoder des signes chez les enfants et les démarches à faire en cas de suspicion ou de violences intra-familiales dénoncées.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il se peut que ce stage prévu en présentiel se tienne sous forme de visioconférence.

Modèle d'autorisation (à reproduire à la main) A VERIFIER

NOM Prénom

Grade ou fonction

Établissement

à – *Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service* ⁽¹⁾.

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **lundi 23 novembre 2020 de 9 h à 16 h** pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à BORDEAUX salle Gouffran. Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009).

À

Le

Signature

Stages

« Travail enseignant : ce qui nous porte, ce qui nous pèse »

Mardi 8 décembre 2020 de 9h30 à 16h30 à l'Athénée Municipale de Bordeaux

Déclaration à la DSDEN avant le 8 novembre

Attention nombre de places limitées, pensez à vous inscrire auprès du SNUipp-FSU33

Nous vous proposons une journée pour interroger ensemble nos conditions de travail et le rapport que nous entretenons avec lui, au travers de nos expériences. Une journée pour identifier, dire, comprendre ce qui nous est pénible et nous use au travail. Une journée pour dire aussi ce qui nous porte, nous donne satisfaction et envie de continuer.

Nous recevrons pour cela Dominique Cau-Bareille, qui nous accompagnera toute la journée.

- programme détaillé de la journée en cours d'élaboration -

Dominique Cau-Bareille



Dominique Cau-Bareille est ergonome, maîtresse de conférence à l'université Lyon2.

Elle mène des travaux de recherches en ergonomie dans le champ de l'enseignement depuis 12 ans. Ses axes de travail portent plus particulièrement sur la problématique de durer dans le métier et des fins de carrière, dans le contexte des réformes qui touchent les métiers de l'enseignement (premier degré, second degré, lycées agricoles). Elle s'intéresse également à l'impact du genre



ADHERER.SNUIPP.FR

À DÉFAUT D'UN
CHEVALIER NOIR,
LES MILITANT·ES DU
SNUIPP-FSU SONT LÀ
POUR VOUS DÉFENDRE

#JeMeSyndique